

Blois, le

Affiché le

**Groupement des Activités, des Emplois,  
des Compétences  
et des Parcours Professionnels**

Service des Ressources Humaines SPP-PATS

N° /GAECPP-P/2021/CM/CA

Affaire suivie par : Mme Catherine ALLORY

**NOTE D'INFORMATION N° 2021-**

Président	<input type="checkbox"/>	Préfecture	<input type="checkbox"/>	Conseil Départemental	<input type="checkbox"/>
Comité de direction	<input checked="" type="checkbox"/>	Groupement Territorial Nord	<input checked="" type="checkbox"/>	CS	<input checked="" type="checkbox"/>
Pôle Opérationnel	<input checked="" type="checkbox"/>	Groupement Territorial Sud	<input checked="" type="checkbox"/>	CPI	<input checked="" type="checkbox"/>
SSSM	<input checked="" type="checkbox"/>	CTA-CODIS	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous syndicats	<input type="checkbox"/>
Groupement Administration	<input checked="" type="checkbox"/>	Centre de formation	<input checked="" type="checkbox"/>	UDSP	<input type="checkbox"/>
GAECPP	<input checked="" type="checkbox"/>	CSP Blois-Nord	<input checked="" type="checkbox"/>	Personnels concernés	<input type="checkbox"/>
Group. des Services Techniques	<input checked="" type="checkbox"/>	CSP Romorantin-Lanthenay	<input checked="" type="checkbox"/>	Centres concernés	<input type="checkbox"/>
Group. Gestion des Risques	<input checked="" type="checkbox"/>	CSP Vendôme	<input checked="" type="checkbox"/>		

**REDACTION-MODIFICATIONS**

Indice	Initiateur	Date	Modification(s)
0			

**Objet** : AVIS DE VACANCE DE POSTE

**POSTE A POURVOIR A COMPTER DU** : 1<sup>er</sup> juillet 2021

**GROUPEMENT** : SSSM

**GRADE** : Médecin de classe normale ou hors-classe sapeur-pompier professionnel

**FONCTION** : Médecin-chef

**MISSIONS** :

- Conseiller médicalement le chef de corps ;
- Diriger, animer et coordonner l'activité du service de santé à l'échelle du département en qualité de médecin-chef ;
- Réaliser les visites médicales d'aptitude ;
- Organiser la médecine préventive et professionnelle, participer à la réflexion sur la politique dans ce domaine pour tous les personnels du SDIS ;
- Participer et organiser l'activité opérationnelle d'urgence (astreintes VLI) ;
- Evaluer et organiser l'activité Secours à Personnes (SAP) et Protocoles Infirmiers de Soins d'Urgence (PISU) à vocation départemental et inter-SDIS,
- Participer et organiser l'activité de soutien sanitaire en opération (SSO) ;
- Assurer la conception et le suivi de dossiers départementaux en lien avec les groupements fonctionnels et territoriaux du SDIS (opérationnel, formation...) ;

- Définir la politique de Santé et de Secours Médical et le projet de service ;
- Participer, en qualité de conseiller technique en matière sanitaire, aux réunions et instances nécessitant votre présence ;
- Coordonner les différents services du SSSM (pharmacie, infirmier) ;
- Evaluer et coordonner l'activité de Secours à Personne ;
- Participer à la réalisation des plans d'urgence, des dispositifs de sécurité civile et à l'aide médicale urgente ;
- Développer des relations avec les différents partenaires (SAMU, DGSCGC, autres SDIS, Préfecture, ARS...) et représenter le SDIS en interne comme en externe ;
- Elaborer et suivre le budget du SSSM ;
- Gérer les matériels médico-secouristes et évaluer l'efficacité des circuits d'approvisionnement.

**PROFIL :**

- Diplôme d'Etat de docteur en médecine et inscrit à l'Ordre Nationale des Médecins ;
- FAE Chefferie Santé fortement appréciée ;
- FIA SSSM ;
- Capacité de Médecine d'Urgence ou équivalent appréciée ;
- Formation Interministérielle de DSM ou équivalent appréciée ;
- Expérience de direction SSSM fortement souhaitée ;
- Capacité à s'intégrer dans une équipe de direction et à en intégrer les objectifs ;
- Maîtrise des principes de gestion opérationnelle et de commandement ;
- Qualités de management, d'organisation et de rigueur ;
- Autonomie ;
- Sens du travail en équipe et des relations humaines ;
- Discrétion et disponibilité ;
- Connaissance des outils bureautiques ;
- Permis VL obligatoire.

**REGIME DE TRAVAIL :**

- Service Hors Rang avec des astreintes opérationnelles ;
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + participation employeur prévoyance + titres restaurant.

**DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES :** les candidatures sont à transmettre au GAECPP sous couvert des chefs de pôle et de groupement **avant le 14 mai 2021.**

Le Directeur

Colonel Christophe MAGNY